SYNDICAT R.A.O.
12 FEV. 2018
N° affichage

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE AYGUES OUVÈZE

A SAINTE CECILE LES VIGNES, le vendredi 9 février 2018

Par délibération n° 2018-01 du 26 janvier 2018, le Comité Syndical du Syndicat RHONE AYGUES OUVEZE a décidé à l'unanimité des membres présents d'approuver le choix de la société « SAUR » pour assurer, en tant que Délégataire la gestion du service public d'eau potable et d'approuver la convention de délégation de service public et ses annexes.

Le contrat, signé le 7 février 2018, entrera en vigueur à compter du 16 mai 2018 à 00 h et s'achèvera le 15 mai 2028 à midi.

La consultation du contrat et de ses annexes peut s'effectuer au siège du Syndicat RAO, 32 cours Maurice Trintignant, 84290 SAINTE CECILE LES VIGNES, du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf week-ends et jours fériés).

Afin de faciliter l'organisation du service, il est conseillé de prendre rendez-vous pour la consultation des documents par téléphone au 04.90.30.16.18 ou par courriel à l'adresse suivante : contact@syndicat-rao.com.

Le Président,
Christian PEYRON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL RHONE-AYGUES-OUVEZE
Siège : 32, Cours M. Trintignant
84290 Ste CECILE LES VIGNES

Syndicat RHONE AYGUES OUVEZE – 32 cours Maurice Trintignant – 84290 SAINTE CECILE LES VIGNES
Tel : 04.90.30.16.18 – Télécopie : 04.90.30.58.97 – courriel : contact@syndicat-rao.com